

COMITÉ DE THÈSE

Procédure pour la création et la convocation du comité de thèse.

But du comité de thèse :

Le but du comité de thèse est d'évaluer la progression de l'étudiant(e) au cours de ses études de doctorat. Le comité de thèse évalue également l'environnement dans lequel travaille l'étudiant(e). Les recommandations du comité doivent être formatives et permettre à l'étudiant(e) d'évoluer scientifiquement et de compléter ses études dans les temps requis. En cas de problèmes, l'étudiant(e) peut en tout temps convoquer son comité.

Lors d'un passage direct au PhD, le comité de thèse doit faire une recommandation au Comité des Études Supérieures quant à la pertinence d'accorder le droit de passage direct.

Dans le cas de thèses qui durent plus de 5 ans, le comité de thèse doit faire une recommandation au Comité des Études Supérieures quant à la pertinence d'accorder une prolongation de la durée des études au-delà des normes suggérées par la FESP.

Création du comité de thèse :

Avant son inscription au PhD, l'étudiant(e) verra à la création de son comité de thèse. Le comité de thèse est formé de trois membres : le directeur de recherche, un chercheur choisi par l'étudiant et un président désigné par le Comité des Études Supérieures. Après discussion avec son directeur de recherche, l'étudiant(e) contacte le chercheur qu'il a identifié et s'assure que celui-ci accepte de siéger sur le comité. L'étudiant(e) remet le nom du chercheur au Comité des Études Supérieures qui désignera alors le président.

Convocation du comité de thèse :

Une fois par année, à la session choisie par l'étudiant lors de la composition du comité de thèse, l'étudiant(e) prend l'initiative de contacter les membres de son comité et voit à la planification de la rencontre (date, heure, local). La rencontre est annuelle, sans exception, même l'année pendant laquelle l'étudiant doit réussir son examen prédoctoral. *Toute omission de rencontrer le comité de thèse au trimestre défini aura comme conséquence l'annulation de l'inscription de l'étudiant au programme de PhD, et ce, tant et aussi longtemps que le comité n'aura pas été rencontré.*

Rencontre du comité de thèse :

Environ une semaine avant la rencontre avec son comité de thèse, l'étudiant(e) remet à chaque membre la « fiche de l'étudiant(e) » complétée. Les étudiants qui ont complété 3 ans ou plus au PhD, doivent compléter et remettre aussi la partie II de la fiche de l'étudiant.

Lors de la réunion, l'étudiant(e) présente les résultats obtenus au cours de l'année et les expériences prévues pour l'année à venir. L'étudiant(e) prévoit une présentation de 30 minutes et une période de questions/discussion.

Lors de la rencontre l'étudiant doit apporter une copie de son évaluation de l'année précédente par le comité de thèse et une copie mise à jour de son plan d'étude global.

Une fois la rencontre terminée, l'étudiant(e) quitte la salle pour une première discussion entre les membres du comité. Au retour de l'étudiant(e), le comité complète la fiche d'évaluation de l'étudiant(e) et discute, en sa présence, de ses points forts et faiblesses. L'étudiant(e) rencontre ensuite le comité en absence de son directeur de recherche pour discuter de tous sujets pertinents. **L'évaluation se veut formative, pour évaluer la progression de l'étudiant(e) par rapport à son propre cheminement scientifique. Bien qu'elle soit obligatoire, cette évaluation n'est jamais utilisée lors de concours de bourses ou autres pour classer les étudiant(e)s. Cependant la rencontre annuelle de l'étudiant(e) et du comité de thèse est requise pour l'inscription de l'étudiant(e) aux trimestres suivants.**

Rôle du président

Le président voit à la bonne marche de la réunion et dirige les discussions entre les membres du comité et l'étudiant(e). Il signe les formulaires d'évaluation au nom du comité.

En cas de problèmes majeurs apparents dans la progression des études et/ou dans la relation entre l'étudiant(e) et son directeur de recherche, le comité de thèse peut recommander que le Comité des Études Supérieures analyse la situation.

Formulaires disponibles :

- Composition du comité de thèse (avant l'inscription)
- Fiche de l'étudiant(e)
- Évaluation des candidats au grade de PhD
- Évaluation de la progression en vue du dépôt de la thèse de PhD
- Recommandation pour rédaction de thèse